



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE D'ALGÉRIE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجزائر
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

74^{ème} session du Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés

Déclaration de S.E. Madame Faouzia BOUMAIZA,
Ambassadeure, Représentante Permanente,
Cheffe de la Délégation Algérienne

Genève, 09-13 octobre 2023

Madame la Présidente,

L'Algérie fait siennes les déclarations des groupes d'appartenance et partage la fierté du Groupe africain pour l'excellente manière avec laquelle vous présidez nos travaux chère soeur Kadra Ahmed Hassan, Ambassadeure de Djibouti.

Ma délégation a suivi avec attention la déclaration de M. Filippo Grandi, Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés et exprime son appréciation pour le travail remarquable réalisé par le HCR sous la houlette de M. Grandi, comme elle remercie les autres partenaires pour leurs efforts visant une meilleure protection des réfugiés.

Madame la Présidente,

Ma délégation adhère globalement à la déclaration du Haut-Commissaire, et souhaite mettre en exergue en particulier les aspects suivants :

- ✓ L'augmentation du nombre de réfugiés nécessitant une aide. Cette situation est liée à la persistance des situations de colonisation et l'émergence de nouveaux foyers de tensions qui, malheureusement, n'a pas été suivie, de la mobilisation des ressources financières suffisantes ce qui rend le travail du HCR de plus en plus ardu.
- ✓ L'absence de solutions durables aux situations de réfugiés maintient les conflits ouverts. Ce blocage engendre une grande frustration parmi les réfugiés, notamment les jeunes, qui désespèrent de retourner dans leur pays d'origine. Ils attendent de nous tous que nous assumions notre responsabilité.
- ✓ La nécessité de lutter contre la désinformation et les campagnes de propagande pour instrumentaliser les réfugiés en vue d'atteindre des objectifs politiques. Nous devons tous être vigilants, le HCR en tête, pour faire avorter ces tentatives et veiller à la protection de ces populations.
- ✓ L'impérieuse nécessité de renforcer la coopération et la solidarité internationales, afin d'assurer un partage équitable et prévisible de la charge et des responsabilités pour une meilleure protection des réfugiés.

Madame la Présidente,

Fidèle à ses principes d'hospitalité et de solidarité, l'Algérie consent un effort financier considérable pour fournir l'assistance aux réfugiés, aux

déplacés et aux migrants vivants sur son sol en leur assurant, au même titre que ses nationaux, l'accès aux services de santé, de l'éducation et de l'assistance sociale.

Mon pays œuvre à la consolidation de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la prévention et la résolution des conflits, notamment dans la région Sahélo-Saharienne où elle demeure résolument engagée à faire face aux menaces inhérentes aux différents foyers de tensions. C'est dans cet esprit que l'Algérie poursuit son rôle à la tête du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Aussi, est-il nécessaire de rappeler que cet engagement, renouvelé et renforcé, de l'Algérie dans son voisinage se traduit également par l'octroi régulier d'assistance alimentaire et médicale aux populations vulnérables des pays confrontés à des crises humanitaires.

J'en viens maintenant aux réfugiés du Sahara Occidental que mon pays accueille depuis bientôt un demi-siècle. Il est du devoir de la communauté internationale, d'apporter l'assistance à cette population qui dû fuir son pays occupé par des forces armées étrangères. Le Rapport Global 2022 du HCR précise, à juste titre, que les réfugiés sahraouis font face à une conjoncture économique difficile engendrée par les effets de la crise économique mondiale qui a conduit à l'augmentation des prix des produits de première nécessité. Mon pays, conformément à ses engagements internationaux notamment la Convention de 1951, fournit une aide énorme au vu de ses capacités nationales, pour venir en aide aux réfugiés sahraouis, mais l'assistance algérienne ne suffit pas à couvrir tous les besoins, d'autant plus que de nouvelles familles sahraouies sont venues des territoires libérés aux camps près de Tindouf, à la suite de la rupture du cessez-le-feu le 13 novembre 2020, entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario.

Madame la Présidente,

Nous exhortons, à nouveau, le Haut-Commissariat à procéder à l'adaptation des besoins de ces réfugiés à leur nombre réel qui dépasse de loin le chiffre de 90.000 utilisé comme base de calcul de l'aide, alors même que l'Etude commune inter agences, notamment le programme

alimentaire mondial, l'unicef et le HCR a évalué le nombre des réfugiés sahraouis en Algérie à 173.600.

Nous pensons que la communauté internationale doit s'investir sérieusement dans la solution durable tant souhaitée par ces réfugiés, à savoir l'exercice de leur droit au retour volontaire qui passe nécessairement par un référendum d'autodétermination libre et équitable.

Je vous remercie de votre aimable attention.